

REVALORISATION DE 1,7% DU RSA AU 1^{ER} AVRIL

« JE DÉPLORE UNE FOIS DE PLUS LA NON-COMPENSATION
PAR L'ÉTAT DE SES PROPRES DÉCISIONS »

Les Départements sont aujourd'hui en grande difficulté : depuis plusieurs années, les dépenses sociales contraintes décidées par l'État explosent face aux recettes qui, elles, diminuent. De nombreux Départements sont vent debout ne pouvant plus supporter ces nouvelles dépenses non compensées.

« Je déplore une fois de plus la non-compensation par l'État de ses propres décisions! Dans la Manche, nous avons toujours eu la volonté de respecter la gestion de dépenses sociales qui nous est demandée mais que faire lorsqu'elles sont décidées unilatéralement par l'Etat, comme l'augmentation du RSA. Il sait que nous sommes dans la difficulté alors que cette décision nous oblige à trouver pas moins de 750 000 € sur un budget déjà contraint. Je rappelle que l'État fixe les règles mais que ce sont les Départements qui financent le RSA via la CAF et la MSA qui le versent aux allocataires. Il faut être conscient que toutes ces dépenses nouvelles non-compensées pèsent lourdement sur le budget départemental sur lequel des choix difficiles s'imposent. »

Jean Morin, président du Département de la Manche.